



Communiqué de presse du 19 mars 2015

## **9 organisations engagent un recours juridique devant le Conseil d'Etat pour absence d'évaluation des Variétés rendues Tolérantes aux herbicides (VrTH) et réclament un moratoire sur la vente et la mise en culture des colzas issus de ces variétés.**

Considérant les Plantes rendues tolérantes aux herbicides par mutation génétique artificielle comme des OGM cachés, des organisations de la société civile n'ont cessé d'interpeller, depuis 2010, les ministres de l'Environnement et de l'Agriculture afin qu'ils appliquent la réglementation en matière d'évaluation, de suivi et d'information qui concerne les OGM.

Faudra-t-il attendre que toutes les plantes cultivées et sauvage de la famille des choux soient définitivement tolérantes aux herbicides, avec les risques d'augmentation des quantités d'herbicides utilisés, les risques sanitaires et environnementaux qui vont avec, pour que le gouvernement prennent les mesures qui s'imposent ? Faudra-t-il attendre un 2<sup>ème</sup> bilan négatif du 2<sup>ème</sup> plan Eco-Phyto pour reconnaître que la culture de ces variétés est une hérésie ?

Face à la prolifération de ces cultures et en l'absence de réponse du Premier ministre à leur demande de moratoire sur la vente et la culture des colzas TH en 2015, neuf organisations lancent un recours juridique.

Cette démarche est soutenue par de nombreux scientifiques et responsables politiques qui expliquent les raisons de leur alerte dans la tribune collective ci-jointe.

### Contacts :

Guy Kastler, Réseau semences paysannes : 06 03 94 57 21

Patrick Rivolet, Appel de Poitiers : 06 19 87 37 37

Claude Cellier, Confédération paysanne : 06 83 18 51 54